SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN

Séparateur d'hydrocarbures acier < 50 l/s

E 104
06/10/2016

Compartiment débourbeur

Le débourbeur, localisé à l'entrée de l'appareil, doit être vidangé au minimum 1 fois par an ou dès que la quantité des boues stockées atteint un niveau égal à 50% de la capacité de stockage ou au déclenchement de l'alarme de boues.

Nota : si des caniveaux débourbeurs sont posés en amont du séparateur, ils devront être entretenus régulièrement pour éviter le relargage des éléments retenus dans le séparateur. Lors de l'entretien des caniveaux, les boues ne doivent pas être envoyées dans le séparateur.

Compartiment séparateur

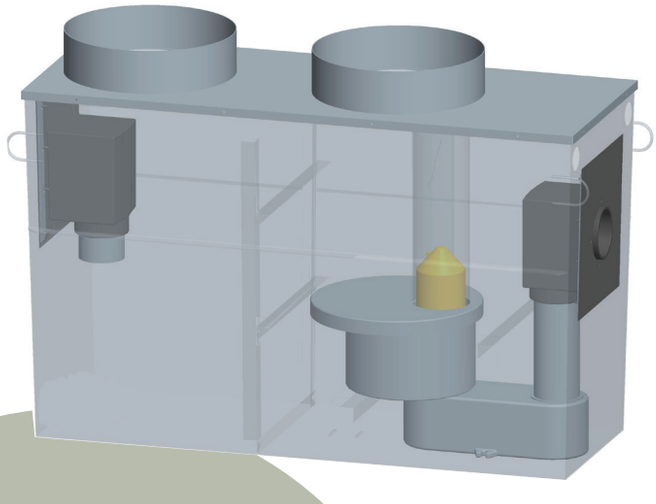
Cette zone est composée de :

- Une zone de stockage des hydrocarbures qui sont piégés en surface.
- Un système de coalescence imputrescible qui accélère la séparation des hydrocarbures dont la densité est inférieure à celle de l'eau.
- Un système d'obturation automatique.

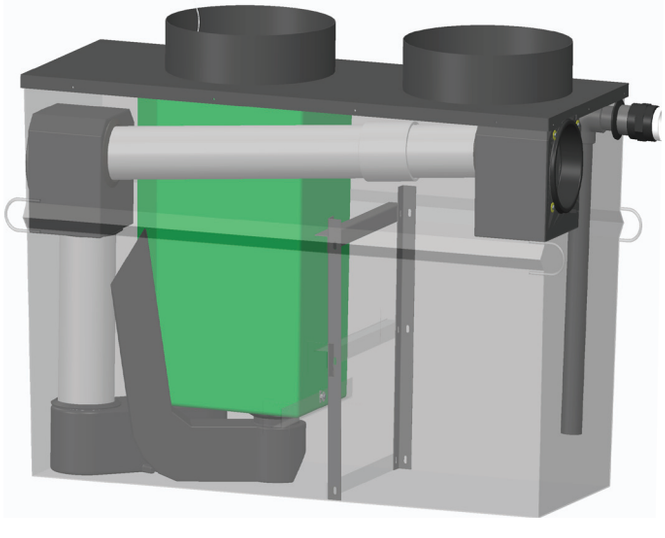
Ce compartiment doit être vidangé au minimum 1 fois par an ou dès que les hydrocarbures occupent 80% de la capacité de rétention du séparateur.

Rappel : l'alarme de niveau des hydrocarbures est obligatoire en équipement complémentaire sauf dispense spéciale des autorités locales.

Les cellules coalescentes et/ou blocs de mousse qui équipent ce compartiment doivent être nettoyés à chaque vidange et au moins 1 fois par an.



Séparateur type SH4/4798



Séparateur type SH4732

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr

Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN

Séparateur d'hydrocarbures acier < 50 l/s

E 104
06/10/2016

Maintenance (cf NF P16-442)

La maintenance du système doit être réalisée au moins tous les six mois par du personnel qualifié. Elle consiste à :

- Mesurer le volume de boues et de liquides légers
- Vérifier le fonctionnement du dispositif d'obturation
- Vérifier le bon fonctionnement du dispositif de l'alarme
- Contrôler l'état des cellules coalescentes et/ou blocs de mousse

Tous les 5 ans, l'appareil doit être vidangé pour vérifier :

- L'étanchéité de l'installation
- L'état structurel
- Les équipements internes
- Le réglage de l'obturateur
- Le dispositif d'alarme

Au cours des vidanges il faut :

- Vérifier que l'embout du tuyau d'aspiration n'endommage pas l'intérieur du séparateur.
- Pomper les résidus du nettoyage piégés dans le fond de l'appareil.
- Nettoyer le système de coalescence (voir indications paragraphe «entretien de la coalescence»)
- Nettoyer le système d'obturation (voir indications paragraphe «entretien du système d'oturation»).
- Eliminer l'ensemble des résidus en respectant les prescriptions établies en la matière par les autorités compétentes.

Avant et pendant la remise en eau de l'appareil
maintenir l'obturateur décollé de la cloison d'au moins 20 cm.

Consignes de sécurité

Avant toute intervention humaine à l'intérieur de l'ouvrage :

- Vous assurer que le propriétaire du site est informé de votre intervention.
- S'abstenir de fumer.
- Fermer les vannes situées à l'entrée et à la sortie de l'appareil si le réseau de collecte en est équipé.
- Ouvrir tous les tampons afin de ventiler l'appareil.
- Porter un masque à gaz ou vous assurer à l'aide d'un détecteur de l'absence de gaz toxiques (Ex: H_2S).
- Eclairage : n'utiliser que du 24 volts et des appareils antidéflagrants.
- Descendre dans l'appareil en prenant garde de ne pas glisser sur les résidus d'hydrocarbures susceptibles de s'être déposés sur les parois de la cuve.

Ne jamais intervenir seul.

La réglementation et les décrets en matière de prévention des accidents et de manipulation des matières dangereuses doivent être respectés.

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

Entretien de la coalescence

Les cellules coalescentes et/ou blocs de mousse qui équipent ce compartiment doivent être nettoyés à chaque vidange et au moins 1 fois par an.
Une fois l'appareil vidangé, il peut demeurer cependant une petite quantité de matière en suspension au sein même du matériau coalescent.

Pour les appareils de type 4798-4799-4808-4809 la procédure est la suivante:

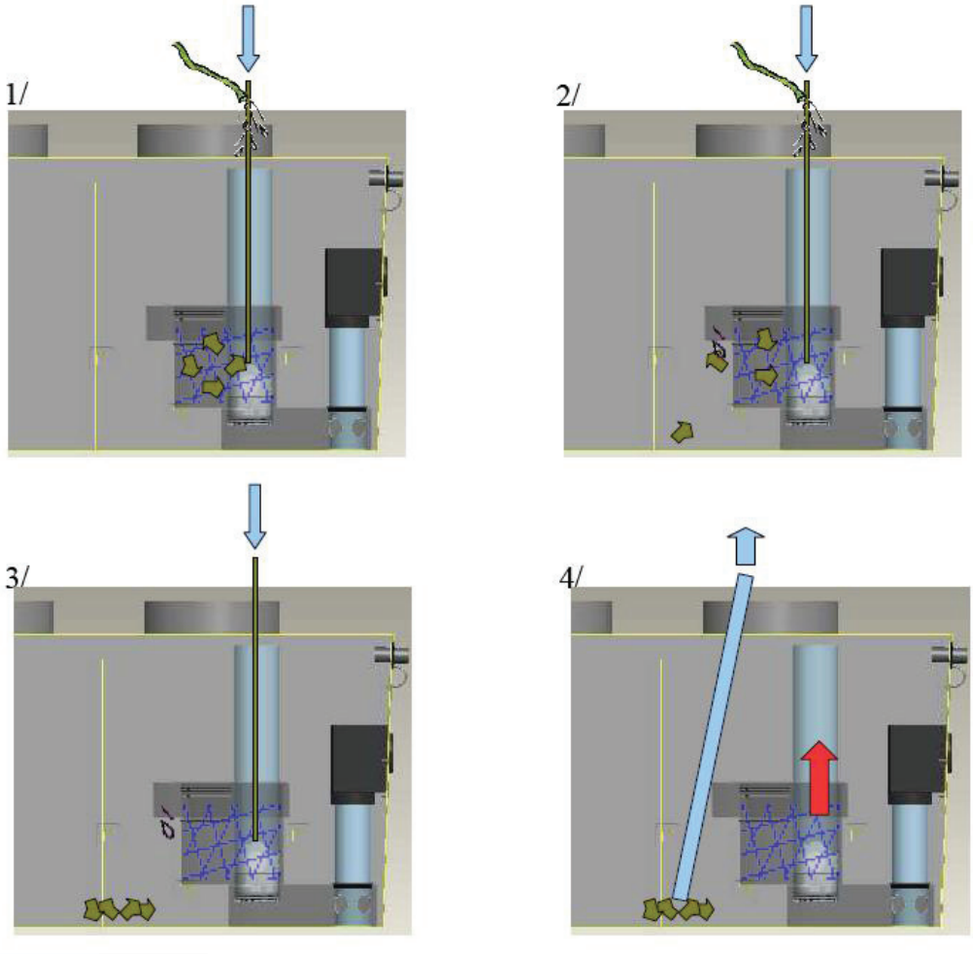
1/ Maintenir l'obturateur au fond du tube guide de sorte que l'étanchéité soit réalisée (il faut éviter l'écoulement des M.E.S. vers la sortie de l'appareil).

2/ Envoyer de l'eau sous pression dans le tube guide afin de faire déborder la boîte de coalescence : les cellules de coalescence vont flotter, et, du fait de la vitesse de l'eau, créer un courant qui permettra de mettre en suspension les matières.

3/ L'eau va s'écouler à travers les fentes de la boîte de coalescence en entraînant les matières.

3/ Stopper l'eau sous pression dès que l'eau sortant par les fentes de la boîte de coalescence est claire.

4/ Vidanger les matières rejetées et veiller à relever l'obturateur lors de la remise en eau.



SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

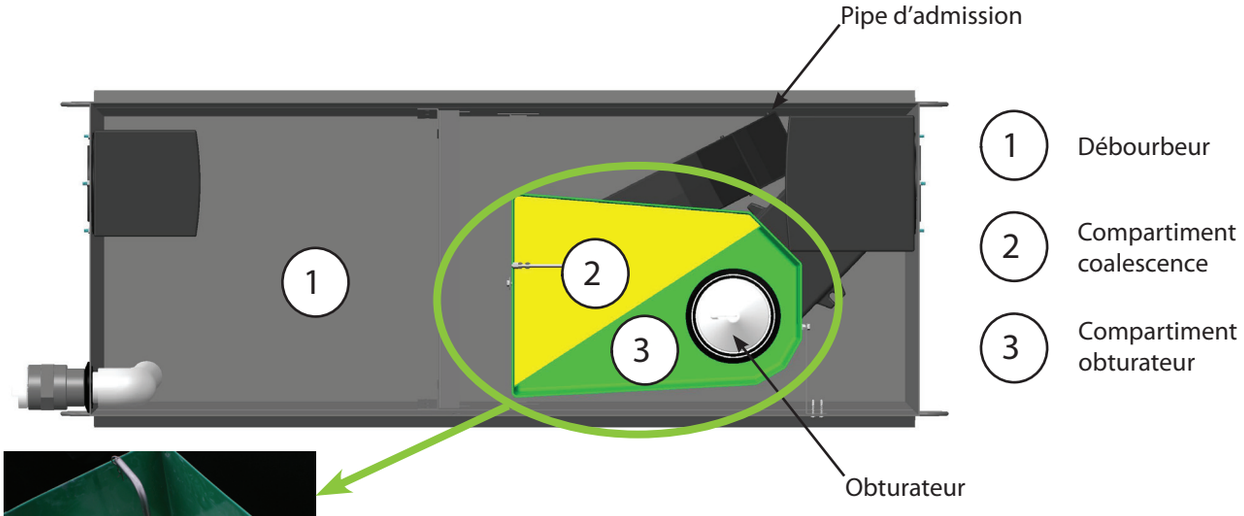
CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN

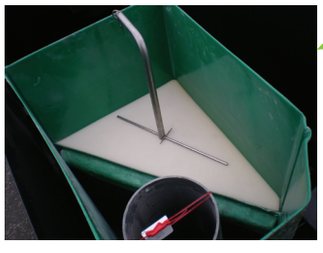
Séparateur d'hydrocarbures acier < 50 l/s

E 104
06/10/2016

Entretien de la coalescence

Les cellules coalescentes et/ou blocs de mousse qui équipent ce compartiment doivent être nettoyés à chaque vidange et au moins 1 fois par an.
Une fois l'appareil vidangé, il peut demeurer cependant une petite quantité de matière en suspension au sein même du matériau coalescent.
Pour les appareils de type 4730-4731-4732-4733 la procédure est la suivante :



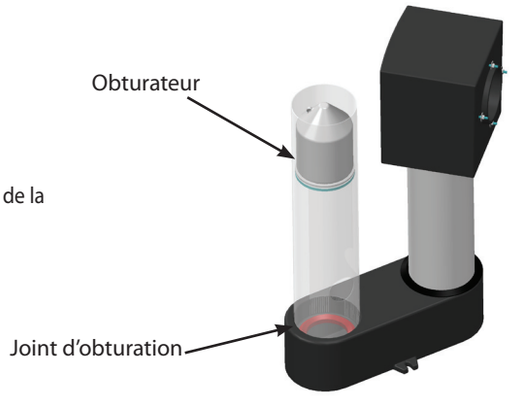


- Grâce à la canne inox, retirer le système de coalescence et le rincer au jet d'eau.
- Vidanger l'effluent restant dans le compartiment coalescence et obturateur.

Entretien du système d'obturation

Lors de chaque vidange et au minimum une fois par an il faut :

- Nettoyer l'obturateur
- Enlever les matières susceptibles de s'être déposées au niveau du joint d'obturation et de la platine de l'obturateur afin que l'obturation se fasse correctement.
- Vérifier l'état du joint d'obturation et le remplacer si nécessaire.



SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN

Séparateur d'hydrocarbures acier < 50 l/s

E 104
06/10/2016

Référence de l'appareil :

Date de mise en service :

Date intervention	Volume vidangé	Observation	Signature

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

GEDO
Distribution et conseil : GEDO FRANCE
04 85 88 02 75 | separateur@gedo.fr | separateurs.gedo.fr
565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France